

L'ABEILLE

JOURNAL DES INSERTIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES
DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉTAMPES.

Littérature, Sciences, Jurisprudence, Agriculture, Commerce, Voyages, Annonces, etc.

Paraissant tous les Samedis.

Étampes, imprimerie de AUG. ALLIER.

Le Propriétaire-Gérant, AUG. ALLIER.

On s'abonne aussi à Paris, à l'Office-Correspondance, chez LEBLANC et C^e, rue Notre-Dame-des-Victoires, 46; — et au bureau de la Correspondance-Générale dirigée par M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 2.

BUREAUX DU JOURNAL, RUE DU CARREFOUR-DORÉ, 9,
Chez AUG. ALLIER, imprimeur.

L'abonnement continue indéfiniment jusqu'à réception d'avis contraire.
Les lettres et paquets non affranchis sont refusés.

PRIX DES INSERTIONS.

Annonces..... 20 c. la ligne.
Réclamations..... 25 c. —

Les insertions volontaires doivent être agréées par le Gérant.
Les manuscrits ne sont jamais rendus.

Les annonces judiciaires et autres doivent être remises le jeudi soir au plus tard, sinon elles ne paraîtront que dans le numéro suivant.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Un an..... 12 fr.
Six mois..... 7 fr.
Un numéro du journal..... 30 c.
Et par la poste deux francs en sus par semestre.

Nota. — L'abonnement se paie d'avance, et les insertions au comptant.

Revue locale.

ÉTAMPES. — Les recettes de la Caisse d'épargnes se sont élevées, dimanche dernier, à la somme de 44,937 fr., versés par 68 déposants, dont 46 nouveaux.

Il a été remboursé 2,774 fr. 98 c.

* * Sa Majesté l'Empereur vient d'envoyer, à M. le Maire de Milly, un fort joli lot destiné à enrichir la loterie organisée dans cette ville, pour les réparations de l'église. Ce lot se compose d'une douzaine de couteaux en argent, d'un riche travail, renfermés dans une boîte aux armes de Sa Majesté.

* * M. le baron de La Guéronnière nommé sous-préfet d'Étampes, par décret du 16 mars dernier, est définitivement installé à la tête de notre arrondissement. Notre nouveau sous-préfet a reçu, la semaine dernière, les visites officielles des principaux fonctionnaires et des corps constitués.

Les regrets que M. de La Guéronnière laisse, dans l'arrondissement de Bressuire qu'il a administré pendant plus d'un an, nous assurent, d'avance, que la ville d'Étampes applaudira au choix du gouvernement.

* * L'autorité municipale vient de faire afficher et publier un arrêté annonçant, pour le lundi 25 avril courant, la mise en adjudication des travaux de pavage et terrassement à exécuter sur la place du Théâtre.

Aug. Allier.

POLICE CORRECTIONNELLE.

Audience du mercredi 20 avril 1853.

Le Tribunal de police correctionnelle, dans son audience de mercredi dernier a prononcé les condamnations suivantes :

— Théodore MOREAU, 36 ans, cultivateur à Tousson; Martin LOUIS, 33 ans, fermier à Gironville; 46 fr. d'amende, 40 fr. de dommages-intérêts et aux dépens, pour chasse sur le terrain d'autrui sans le consentement du propriétaire.

* * La brigade de gendarmerie d'Étampes a constaté, à la date du 15 courant, la mort accidentelle, par suite de l'imprudence des parents, de la nommée Rosine Lesieur, âgée de trois ans, demeurant chez sa mère, à Mauchamps. Laisée seule près du foyer domestique, le feu a pris à ses vêtements, et, malgré les prompts secours apportés, elle a succombé dans la journée, des suites de ses brûlures.

* * La même brigade a constaté, le même jour, le suicide par asphyxie de la nommée Jaher, Marie-Madeleine, âgée de 74 ans, rentière à Etréchy; la cause en est attribuée au dérangement de ses facultés et à des souffrances physiques.

BOISSY-LA-RIVIERE. — Le 15 courant, les époux Paul Louis, journaliers dans cette commune, ont été victimes d'un vol d'une somme de 59 fr. Une voisine, qui a disparu le même jour, est fortement soupçonnée d'en être l'auteur. La gendarmerie a été de suite mise à sa poursuite, et il est présumable que la personne soupçonnée ne tardera pas à être arrêtée.

(Journal de Seine-et-Oise.)

Variétés.

EDWARD,

BALLADE ÉCOSAÏSE.*

— Edward, Edward, pourquoi ce glaive teint de sang,
Pourquoi ton front si pâle et ton corps frémissant?
— O ma mère, ma mère... au retour de la chasse,
J'ai tué mon faucon d'agile et noble race.
— Edward, Edward, ce sang est trop rouge et n'est pas
Le sang de ton faucon; parle-moi, parle, hélas!
— O ma mère, ma mère... au pied de nos murailles,
En rentrant, j'ai tué mon cheval de batailles.
— Ton cheval était vieux, si vieux, que sa valeur
Ne peut troubler ton âme et causer ta pâleur.
— J'ai tué... je ne puis... oh!... j'ai tué mon père!
Malheur à moi, malheur!... ô ma mère... ma mère!...
— Edward, Edward, ô ciel! je me sens défaillir...
Dis, mon enfant, dis-moi, quel fruit en recueillir!...
— O ma mère, ma mère, au fugitif immonde
Plus jamais de repos, de repos en ce monde!
— Edward, Edward, ta femme et tes enfants heureux,
Quand tu seras au loin, que laisses-tu pour eux?
— L'honneur d'aller frapper à la porte d'un hôte
Pour mendier le pain que mon crime leur ôte.
— Edward, Edward, et moi qui touche à mes vieux jours,
Moi, veuve de ton père, il me faut ton secours,
* Ce chant était populaire au moyen-âge.

Que donnes-tu, mon fils, à ta mère chérie?
— Toi, veuve de mon père, ô, prends cette furie,
Prends ces torches d'enfer qui doivent mon sein,
Toi qui m'as conseillé d'être son assassin!

E. M.

Nouvelles et Faits divers.

— La Gazette des Tribunaux rend compte, dans les termes suivants, d'un épouvantable événement qui a eu lieu avant-hier dans la fabrique de feutres de M. Dursque, rue de la Raffinerie, à Choisy-le-Roi: Deux ouvriers serruriers de Paris, les nommés Jean Barault, contre-maitre, et François Louvet, compagnon, avaient été appelés dans cette fabrique pour y poser des sonnettes dans les différentes pièces et ateliers du principal corps de bâtiment. Ce travail une fois en cours d'exécution, le contre-maitre Barault, qui était fréquemment obligé de s'absenter, recommanda de la manière la plus instante à Louvet de s'abstenir d'entrer dans l'atelier dit de refouillage. « Ne craignez rien, répondit Louvet au contre-maitre, je connais la mécanique; j'ai bientôt cinquante-cinq ans, et il y en a trente que je vis avec. »

Une fois le contre-maitre parti, Louvet, sans tenir compte de ses sages recommandations, ouvrit le trou de l'atelier de refouillage, y apporta une échelle, puis, la dressant contre le mur, à une faible distance de l'arbre de couche, il commença à percer le mur et à placer ses ressorts pour poser les sonnettes aux points indiqués.

Il était occupé à ce travail, lorsque tout-à-coup il se trouva saisi vers le milieu du corps par une force qui paraissait l'entraîner invinciblement. C'était le fil de fer dont le malheureux se servait, qui, s'étant trouvé en contact avec l'arbre en mouvement, s'y enroulait avec une rapidité prodigieuse. En un moment l'infortuné Louvet, qui se trouvait comme emmaillé dans le fil de fer, fut arraché de son échelle et attiré sur l'arbre de couche, où il commença à tourner avec une rapidité dont on peut se rendre compte par ce fait que cet arbre décrit quatre-vingts tours à la minute. Cloué dans toute la partie supérieure du corps sur l'arbre en mouvement, le malheureux Louvet n'avait que les jambes libres, mais ses jambes, lancées contre le plancher par le mouvement de rotation; allaient le frapper à chaque tour et s'y brisaient avec d'atroces douleurs.

Pour dégager l'infortuné serrurier, il fallut couper à la fois

Feuilleton de l'Abéille

DU 23 AVRIL 1853.

LAUNAY embêté par LACREUSETTE,*

FOGADE LOCALE MÉLÉE DE COUPLETS,

Par ***.

Représenté sur le Théâtre d'Étampes, le 10 avril 1853.

PERSONNAGES.

LAUNAY.
LACREUSETTE.
RENARD.

(La scène est à Étampes, chez Launay.)

Le Théâtre représente une serre de jardinier-maraîcher: des hottes, des mannes pleines de choux, carottes, légumes, etc.; un grand nombre de bottes d'ognons; outils de jardinage, cloche à melon, etc.

Scène 1^{re}.

LAUNAY, seul.

(Au lever du rideau Launay, assis, achève de botteler de l'ognon.)
Encore une botte à mettre au rang des autres. (Il la jette sur le tas.) Diable!... il en reste encore pas mal à faire... je

(*) L'année dernière, M. Siraudin a fait représenter sur la scène du Palais-Royal, une charmante farce dialoguée intitulée *Grassot embêté par Raoul*, c'est ce titre original qui a donné à un de nos compatriotes l'idée de modestes essais que nous reproduisons.

commence à en avoir assez, de l'ognon... (Après réflexion.) Il y a pourtant des gens qui mangent de l'ognon... à toutes sauces... il y en a même qui sont assez... dépravés pour en faire de la soupe... pouah!... ah! si ce n'était pas mon métier, je connais quelqu'un qui ne se livrerait pas à la reproduction de ce puant végétal... Et dire qu'on est obligé de reconnaître que ce sont les Romains... — les Romains qui ont fait tant de choses sublimes!... — qui ont introduit cet insolent légume dans notre belle France!... ah! les malheureux!... (Il se frotte les yeux.) ça fait pleurer, quoi!... si ce n'était pas demain samedi, jour de marché, j'ajournerais volontiers l'exercice peu agréable auquel je me livre en ce moment. (On entend appeler du dehors: He! Launay!) Il me semble qu'on a appelé?... (Nouveaux cris: Launay! Launay!) c'est la voix de Lacreusette, il me semble?... (On frappe et on appelle du dehors: Launay! es-tu là? — Launay se lève, ôte ses sabots avec précaution, les prend à ses mains et s'esquive à pas de loup.) C'est lui-même!... je me sauve; il vient encore pour me parler théâtre, j'en suis sûr, puisque ce n'est pas mon jour de barbe. (Il sort.)

Scène II.

LACREUSETTE.

Tiens!... personne dans le laboratoire... où est-il donc, ce gros être-là?... pas dans le jardin... il pleut... et puis, on vient de me dire qu'il bottelait de l'ognon ici... c'est drôle... Est-ce que par hasard il éviterait de me rencontrer!... cela ne m'étonnerait pas; il est si vexé que notre représentation d'amateurs ait fait long feu... après tout, ce n'est pas notre faute... et j'en ris, moi... Eh! bien, lui, pas du tout: il a pris cela de travers, et il tourne au misanthrope!... gros farceur, va... appelons - le en musique... je voudrais bien avoir une guitare,

pas à cause de lui... il manque d'oreille... mais pour que ce soit plus touchant, il a du cœur! (Cherchant des yeux et apercevant une cloche à melon.) Tiens! une cloche!... voilà mon affaire. (L'examinant.) Elle manque de latant... bah! j'en aurai pour elle, et, à nous deux, nous allons composer un ensemble musical tant soit peu chicandard...

Air: Vieux, gentille dame!
Viens, mon gros complice, bis!
Sors de ta coulisse,
Viens voir ton ami!
A ma voix touchante,
Doux et caressante,
Lampard doit venir!
Il doit accourir... bis!
Viens, mon gros complice!
Viens voir ton ami!

(Il dépose sa cloche au fond.)

Scène III.

LACREUSETTE, LAUNAY.

LAUNAY. Ah! ça, est-ce que tu ne vas pas bientôt finir tes miaulements?

LACREUSETTE. Ah! le voilà!... je savais bien qu'il entraînerait la voix de l'amitié.

LAUNAY. Parbleu! il faudrait être diablement sourd pour ne pas entendre de pareils hurlements. — Il appella ça la voix de l'amitié!... J'en fais mon compliment à la déesse... elle a un bien bel organe, l'Amitié!...

LACREUSETTE. Allons, allons, calmons-nous, mon gros chou.

LAUNAY. Mon gros chou... mon gros chou... qu'est-ce que tu me veux?... dis... je ne suis pas disposé à rire... je ne me fais pas raser aujourd'hui, ce n'est pas le jour... tu repasseras demain.



les fils de fer et les vêtements qui adhéraient à la machine, après quoi on le transporta dans un lit, où le docteur Bourdin essaya de lui procurer quelque soulagement en posant un appareil sur ses jambes littéralement broyées.

Mais tout secours était inutile; les horribles souffrances qu'avait endurées Louvet avaient déterminé chez lui une congestion cérébrale, et, à huit heures et demie, deux heures environ après l'accident, il rendait le dernier soupir.

Ce malheureux ouvrier laisse une veuve, et un enfant âgé de douze ans.

— La justice de l'arrondissement de Rambouillet (Seine-et-Oise) vient d'être appelée à constater un crime d'empoisonnement par l'arsenic, commis dans les circonstances suivantes :

« Un cultivateur d'un village des environs, le sieur X..., âgé de trente-cinq ans, étant célibataire, prend habituellement ses repas chez une dame W... Il y a quelques jours il se rendit chez elle comme de coutume, trouva son repas préparé et se mit à dîner. A peine eut-il mangé la soupe, à laquelle il avait trouvé un mauvais goût, qu'il fut pris de violentes coliques, suivies de vomissements. Une heure après environ, deux chats qui avaient mangé des déjections furent atteints de coliques, et l'un d'eux ne tarda pas à mourir.

« Malgré les secours qu'on avait prodigués à X..., son état devenant alarmant, on courut à la ville chercher un médecin. Ayant examiné le vase qui avait contenu la soupe, la dame W... remarqua des traces de poudre blanche fixées au fond des parois. Soupçonnant alors un crime, elle se hâta de faire prévenir M. le commissaire de police de Limours. Ce fonctionnaire s'étant immédiatement rendu sur les lieux, assisté de la gendarmerie, commença une information et donna avis du crime au procureur impérial. Bientôt ce magistrat, assisté du juge d'instruction, arriva et prit la direction des investigations judiciaires qui ne tardèrent pas à révéler les faits suivants :

« Pendant que la dame W..., âgée de soixante-dix-huit ans, sourde et à la vue très-faible, préparait le repas de X..., elle reçut la visite d'un cultivateur de la commune. Il s'était assis au coin du feu, très-près de la marmite contenant la soupe. Or, cet homme, nommé Z..., est le débiteur de X..., pour une somme de 1,600 francs argent prêt, et il lui doit, en outre, une somme de 900 francs pour un prêt récent duquel il n'avait donné à X... aucun titre de créance. Celui-ci, depuis quelques jours, pressait Z... de reconnaître cette dette par écrit. On sut encore que, tout récemment, Z... s'était procuré de l'arsenic sous le prétexte de détruire des rats. D'autres in-

dices étant venus confirmer les soupçons qui pesaient sur Z..., il fut arrêté par la gendarmerie et amené devant le procureur impérial.

« Après s'être d'abord renfermé dans de complètes dénégations, il a, cédant à l'évidence des preuves que la justice réunissait contre lui, fait l'avoué de son crime, auquel il a été poussé par l'espérance qu'après la mort de X..., personne ne lui réclamerait ce qu'il lui devait.

« L'inculpé a été conduit, sous l'escorte de la Gendarmerie, à la maison d'arrêt de Rambouillet, où il a été écroué.

« Quant à X..., il est maintenant hors de danger, une médication énergique ayant heureusement combattu les progrès du poison. »

— Il y a plusieurs années que le Gouvernement commanda à M. Augustin Thierry, qui tout le monde savait a proclamé depuis longtemps notre premier historien, un grand travail sur l'histoire du Tiers Etat. Cet ouvrage, entièrement terminé, vint de paraître chez l'éditeur Furne, sous le titre de : *Essai sur l'histoire de la Formation et des Progrès du Tiers Etat*.

— L'opération du retrait des anciennes monnaies de cuivre est commencée; elle s'accomplit successivement par les comptables du trésor, qui ne rendent pas à la circulation les pièces données comme appoint en paiement des contributions publiques. On comprend que l'extinction ne peut être que graduelle et assez lente. Le gouvernement suit à cet égard une marche prudente dont tout le monde appréciera la sagesse et l'utilité.

Les personnes qui, anticipant sur l'avenir, frappaient dès à présent de déchéance le monnaie de billon et la refusèrent, excéderaient leur droit, et, tant qu'un décret n'aura pas fixé l'époque à laquelle les anciennes monnaies cesseront d'avoir un cours légal et forcé, quiconque substituerait ses appréciations ou sa volonté à la loi, encourra une grave responsabilité.

En conséquence, ceux qui possèdent des liards, des sous et des centimes, doivent se rassurer; leur monnaie est toujours nécessaire et n'a pas cessé d'être légale. Il n'est permis à personne de la frapper d'interdiction. Les comptables seuls (qui doivent la recevoir de chaque contribuable comme appoint de la pièce de 5 fr., c'est-à-dire jusqu'à concurrence de 4 fr. 99 c.), sont appelés à la juger, à la retenir, et ils remplissent ce devoir avec les soins et l'équité dont le gouvernement a voulu entourer cette délicate opération.

— Un événement des plus douloureux et des plus imprévus

est venu affliger, ces jours derniers, une honorable famille de la rue Montmartre. Nous nous faisons un devoir d'en retracer les détails à nos lecteurs, dans l'espoir que cette publicité empêchera un malheur semblable de se renouveler.

M. P... avait réuni sa famille autour du foyer domestique, à l'issue d'une fête anniversaire qui avait répandu la gaieté dans tous les cœurs. Tout en causant, M. P... qui, depuis quelques instants, ressentait un bourdonnement d'oreille très-importun, essaya de s'en débarrasser en introduisant son petit doigt dans la conque auditive, et en l'agitant avec rapidité. Le bourdonnement persistant, et la conversation pleine de vivacité et d'entrain captivant son attention, il s'approcha instinctivement de la cheminée, prit une allumette chimique, et, sans s'assurer du côté qui pouvait être inoffensif, il se l'introduisit dans l'oreille, en frottant énergiquement les parois où se manifestait le picotement dont il voulait se délivrer. Dans la préoccupation où l'avait tenu la conversation à laquelle il prenait une part très-active, il avait eu le malheur de tomber sur le mauvais côté de l'allumette, et le frottement brusque et réitéré détermina rapidement une flamme ardente dont on peut imaginer l'effet. Des cris déchirants vinrent changer en consternation la gaieté qui régnait quelques instants auparavant au milieu de cette heureuse famille, le malheureux patient endurait de si atroces souffrances, qu'il lui était impossible d'en expliquer la cause; chacun courut de son côté chercher du secours; le pharmacien voisin arriva bientôt et tenta vainement de calmer les cuisants douleurs qui continuaient à se traduire en exclamations délirantes. Un homme de l'art vint à son tour et constata que l'intérieur de l'oreille était affecté de profondes lésions, la composition chimique ayant adhéré à la peau intérieure et ayant entretenu une combustion persistante. Il est impossible de décrire les souffrances qu'endura le malheureux M. P...; après deux jours d'angoisses, sa famille eut la douleur de le voir expirer au milieu d'horribles convulsions.

— On lit dans le *Veizin*, en Normandie :
« La Fontaine a bien parlé d'un rat qui séjourrait dans un fromage, mais il n'a jamais dit qu'une souris établit son séjour au milieu d'un pain de ménage. C'est pourtant ce qui est arrivé dans une des communes de notre canton, chez une dame Lebrun. Jeudi dernier cette personne voulant couper un pain de trois livres, trouva l'intérieur occupé par une souris, ornée de trois ou quatre souriceaux qui venaient de prendre naissance en plein festin. Inutile d'ajouter que toute la mie avait disparu, et que le pain était devenu concave comme les pains fictifs qui figurent sur les théâtres. L'histoire ne dit pas si

LAUNAY, montrant les ognons. Mais la preuve est dans ma blouse... et, avec les folies, me voilà condamné à un travail...

LACREUSETTE. Forcé... c'est un peu vrai, mais pas à perpétuité...

LAUNAY, prenant sa bêche. Comment, tu oses ajouter la raillerie?... Attends, attends... (Il se lève.)

LACREUSETTE, prenant la bêche à deux mains. Calme-toi, brave horticulteur.

(Launay se démène, et arrache la bêche des mains de Lacreuette.)

LACREUSETTE, se posant en victime. Frappe! mais écoute.

LAUNAY. Veux-tu partir?... plus vite que ça... j'ai assez de tes mauvaises plaisanteries, et je vais me fâcher tout de bon.

LACREUSETTE. Tu te fâches? donc tu as tort... et ce qui prouve que j'ai raison, c'est que je ne me fâche pas... Sais-tu que je suis très-satisfait, pour toi... pour ta réputation... pour ton avenir... et pour une foule d'autres raisons... que personne ne soit témoin de ta position... ridicule, passe-moi le mot... Comment! moi, ton Pylade, ton Bertrand, ton Tristapatte, ton... (Le caressant.) ton Guguusse... je viens te parler de la chose (Le flattant.), conviens-en entre nous, de la chose que nous aimons le plus au monde... après nos femmes, bien entendu... et, à cause de cela, tu m'accueilles comme un caniche dans le bal de la Rotonde?... Ah! Launay... mon ami... je ne te reconnais plus!... Ta mémoire est bien fugitive!... Tu n'as donc pas gardé le moindre souvenir de ces heureuses soirées de la Giraffe?... Quoi! Lampard et son sergent sont oubliés?... Quoi! Vatel et son pudding à la chipolata sont devenus des fictions?... Oh! dis-moi que tu t'en souviens encore; sinon (D'un ton dramatique.) je serai ta main calleuse pour la dernière fois; je fais un paquet de mes ustensiles commerciaux, je ferme la boutique, et... ton malheureux ami s'en va dans des lieux arides, redire aux échos toutes ses peines de cœur.

Ain: Elle a trahi ses serments et sa foi!

Il a trahi les devoirs d'un ami,
Et pour jamais je quitte ce parjure!
J'ai surs la cigale et lui c'est la fourmi;
Fuyons ces lieux, la bis' serait trop dure!
Reste au milieu des choux et des melons,
Ton vieil ami te tourne les talons.

(Il va pour sortir, aperçoit la cloche à melon, la prend, revient vers Launay et achève le couplet.)

Pour t'égarer les fureurs d'Aquilon,
Mets ce bonnet, ornement du melon.

(Il lui pose la cloche sur la tête; Launay s'affaisse. — Fausse sortie de Lacreuette.)

LAUNAY. Voyons... Auguste... c'est trop fort... Ote-moi ça... je t'en prie. (Lacreuette l'examine quelques instants, puis se sauve en lui faisant des gestes, grotesques.)

Scène VI.

LAUNAY, seul.

(Il enlève la cloche avec peine et va la déposer au bas de la fenêtre.)

Ah! le sacrifiant! Ah! le bourreau! Reviens-y, méchant

tu résistes; j'insiste!... si tu persiste: je... détériore ton officino, et je commence par déprécier les matières premières. (Il prend plusieurs bottes d'ognon, et, pendant le couplet suivant, il arrache les ognons un à un, et en assaille Launay.)

Ain: Tiens, tiens, ça t'apprendra.

Tiens, tiens, ça t'apprendra,
Ça t'apprendra, refractaire!
Ami felon, parjure, ingrât,
Sans cœur et sans caractère!

Tiens, tiens, tiens, ça t'apprendra.

Tes choux et tes carottes,
Tes poireaux, tes panais,
Ces produits du marais
Dont tu remplis tes hottes,

(Bousculant les paniers.)

J'en ferai du hâchis;
Je veux les mettre en loque,
Leur aspect me suffoque!
Il est temps... réfléchis!

LAUNAY. Va te promener... tu m'embêtes.

LACREUSETTE, reprenant l'air.

Tiens, tiens, ça t'apprendra, etc.

(Pendant la reprise, Lacreuette continue d'assiéger Launay. Celui-ci court après les ognons qu'il ramasse dans sa blouse. Jeu de scène pendant lequel Lacreuette gagne la porte du fond, par laquelle il sort en lançant à la tête de Launay les queues des bottes d'ognon et tout ce qui lui reste aux mains.)

Scène IV.

LAUNAY, seul.

Ah! ça, vas-tu finir?... chenapan!... fou!... Philémon!... Là, me voilà bien avancé... il va falloir recommencer toute la maudite besogne... j'en aurai pour jusqu'à minuit au moins... faut-il que je sois bête de ne l'avoir pas flanqué à la porte... tout de suite, avant le dégât... (Avec bonhomie.) je ne sais pas pourquoi ce drôle - là a le privilège de me plaire en m'embêtant... (Après réflexion.) Vrai! je n'en sais rien... c'est encore un de ces problèmes indéchiffrables de la nature...

« Tel est de l'amitié le pouvoir enchanteur :
Elle adoucit la peine et double le bonheur ! »

Suis-je bête! je ne sais plus ce que je dis : car son amitié... à lui... ne sert qu'à doubler ma besogne... mais, qu'il revienne... s'il en a le toupet... il verra. (Launay se rassied.)

Scène V.

LAUNAY, LACREUSETTE.

LACREUSETTE, passant la tête entre les portes du fond. La crise est-elle passée?... peut-on entrer?...
LAUNAY, sans regarder Lacreuette, attrape une bêche à lui. Oui... viens-y... tu vas voir.

LACREUSETTE, s'approchant doucement et d'un air mystérieux. Dis donc, mon ami Launay!...

LAUNAY. Je ne suis plus ton ami... va-t'en.

LACREUSETTE. Je ne suis plus ton ami?... ah! si... si, je le suis... et à preuves.

LACREUSETTE. Comme il est gentil, mon ami!... Sur quelle carotte as-tu marché, ce matin?... je ne viens pas du tout pour te raser.

LAUNAY. Qu'est-ce que tu viens faire, alors?

LACREUSETTE. Parbleu! je viens te voir... je m'ennuie quand je suis deux jours privé de contempler ta grosse boule... et puis, j'ai du nouveau à t'apprendre : M. Caron n'est pas mort.

LAUNAY. Tant mieux pour lui!... mais qu'est-ce que cela peut me faire?...

LACREUSETTE. « Qu'est-ce qu'il peut m'faire... » Ça peut te faire, ça peut te faire... que tout espoir n'est pas perdu, et que nous pourrions...

LAUNAY, gravement. Assez!... je te dispense du reste... n'en parlons plus...

LACREUSETTE. Comment, n'en parlons plus?... mais c'est que je veux au contraire en parler... et beaucoup même.

LAUNAY. Tu sais ce que j'ai dit aux camarades? Eh! bien, j'y tiens; et, comme Alceste, je suis inébranlable :

« Non, vous avez beau faire et beau me raisonner,
« Rien de ce que je dis ne peut me détourner;
« Trop de perversité règne au siècle où nous sommes,
« Et je veux me tirer du commerce des hommes!

LACREUSETTE. Ah!... Eh! bien, moi, je ne serais pas fâché de me retirer du commerce des barbes; mais, pas moyen... malheureusement!... Après tout, j'en prends gâiment mon parti, par la raison qu'il n'y a pas incompatibilité entre le plat à barbe et le théâtre, entre le fer à friser et les coulisses, à témoin mon confrère Figaro, qui joignait l'utile revenu du soir à...

LAUNAY. Assez, je t'en prie.

LACREUSETTE. Tu dis : assez, je t'en prie?...

LAUNAY. Oui, je t'en prie, dans ton propre intérêt... car si tu dis un mot de plus de... ce que tu sais bien... tu peux me rayer de la liste de tes pratiques.

LACREUSETTE. Allons donc! tu ne le peux pas... je dirai plus : tu n'en as pas le droit...

Ain de Marivaux.

Tu m'appartiens de corps et d'âme;
T'es mon dame, j'suis ton satan!
Un de ces jours, si tu prends femme,
Je veux dresser ton calogon;
J'veux te peigner,
Te démêler,
Puis te friser et te barbilifer;
J'te pommadérai,
J'te hichon'trai,
Tout l'mond' dira: Dieu! comme il est chiqué!
L'huile antique, le peigne et la brosse,
Rien, pour toi, n's'a surabondant;
Je veux t'coiffer avant, pendant,
Et même après la noce!
Surtout après la noce!

LAUNAY. (Il traverse la scène et va reprendre son travail.) Merci du dévouement... je n'y tiens pas du tout... parlons d'autres choses, et laisse-moi continuer mon travail.

LACREUSETTE. C'est donc pour tout de bon?... Eh! bien, si

M^{me} Lebrun a respecté l'asile de la souris ou si elle a pardonné à l'innocence des souriceaux.

— Il vient de se passer à Senneville, dit le *Journal de Fécompt*, un fait assez singulier. Un chien arabe, qui avait été amené d'Afrique par un militaire, il y a environ douze ans, était devenu, par suite de l'âge, tout-à-fait sourd et presque aveugle. Le 7 de ce mois, on le vit traverser les champs et se diriger vers la falaise. Un cultivateur, étonné de voir cet animal prendre cette direction, dit à une autre personne : « Regarde donc Quibirre (c'était le nom du chien), veut-il se jeter à la falaise? » En effet, le chien continue à s'approcher du précipice. On le voit bientôt s'arrêter, il semble s'assurer s'il n'est pas aperçu; puis reprenant sa première direction, il arrive au bord de l'abîme et disparaît. Est-ce l'air de la mer qui a attiré ce chien malade, dit la feuille normande, ou bien peut-il y avoir dans les animaux, comme chez l'homme, dégoût de la vie?

— Dimanche, à une heure et demie, malgré une pluie continue, une expérience d'un haut intérêt a été faite dans la Seine, au bas de l'île des Cygnes, en présence d'une commission nommée par S. Exc. M. le Ministre de la marine, et présidée par M. le vice-amiral Baudin. Elle consiste en un nouvel appareil de sauvetage de l'invention de M. de St-Simon Sicard, à l'aide duquel un ami de l'inventeur est descendu sous l'eau, en a retiré divers objets, et y a séjourné vingt minutes environ sans le secours de l'air extérieur, malgré un accident fortuit arrivé à l'appareil.

Théâtre d'Étampes.

Dimanche 24 avril 1853.

MM. RENE-LUGRET, GU-LPÈRES, du théâtre du Vaudeville, et les Artistes sous la direction de M. DAVID, donneront : **Un Fils de famille**, com.-vaud. en 3 actes, du théâtre du Gymnase; **La Corde sensible**, vaud. en 1 acte; **Le Chaperon**, vaud. en 4 actes, de M. Scribe; **L'Vin à A sons**, chansonnette par M. RENE-LUGRET. — Prix ordinaires.

Etat civil de la commune d'Étampes.

NAISSANCES.

Du 15 avril. — DUPERCHÉ, Emilie. — 16. ROBILLARD, Alphonse-Charles. — 18. CHAUVET, Louise-Félicie. — 18. BOUTET, Eugénie. — 18. ROY, Alphonse-Jules. — 19. MÉRICOT, Juliette. — 21. PREVOST, Marie-Louise-Joséphine.

merlan... perruquier du diable!... S'il rentre ici, malheur à lui; car il n'en sortira pas au grand complet... Je me sens capable de l'ébrancher comme un vieux pommier... Ah! je l'élaguerais volontiers!... Mais, pour éviter un malheur (Sensitivement), irréparable... peut-être... je vais prendre mes précautions;... barricadons-nous intérieurement. (Il barricade la porte du fond avec des râteliers, bûches, etc.)

Scène VII.

LAUNAY, LACREUSETTE.

LACREUSETTE, frappant à la porte. Launay! Launay!
 LAUNAY. Qui va là?
 LACREUSETTE. Moi!
 LAUNAY. Toi!... Qui... vous?
 LACREUSETTE. Vous, toi-même... C'est ton ami Auguste LacreuSETTE.
 LAUNAY. Je n'ai plus d'ami LacreuSETTE;... dites-lui de passer tout droit et de filer plus vite que ça... Ça lui rendra un profond service, car je suis armé jusqu'aux dents... fortifié et barricadé.
 LACREUSETTE. Ah! bah!... (Il frappe en chantant).

Air: Pan, pan, ce-ci me brasse!
 Pan! pan! ouvre la porte.
 Pan! pan! sans plus tarder.
 La nouvelle que j'apporte
 Te fera gambader.

LAUNAY. Non!... cent fois non!... mille fois non!... Va-t'en, va-t'en... car je suis dans un état d'exaspération plus que complet!

LACREUSETTE, apparaissant sur l'appui de la fenêtre, pendant que Launay parle de la porte du fond. A vos ordres, bourgeois! (Il saluait militairement, puis saute sur la scène et brise la cloche d'un coup de pied.)

LAUNAY. Ah! bon Dieu! il a brisé ma cloche!
 LACREUSETTE. Vlà t'y pas une grosse perte! elle était fêlée et sans son.

LAUNAY. Sanson?... il les paie, comme moi, dix-huit sous pièce, et c'est dix-huit bottes d'ognons de jetées à l'eau. (Allant à LacreuSETTE.) Décidément, tu as le diable au corps!... Tu as donc juré de me faire tourner en... bourrique?... Toutes réflexions faites, je ne veux plus te voir; je ne veux plus entendre parler de toi... et tu seras la cause que j'attraperai une pleurésie... Je m'en vas.

LACREUSETTE, jouant l'émotion. Ah! Launay!... Launay... tu me fais bien du mal. (Il se laisse tomber dans une marnne remplie de choux.)

LAUNAY. Tu t'assieds sur mes choux!... animal!... Relevé-toi donc... on n'en voudra plus au marché... (LacreuSETTE paraît absorbé.) Il ne se relève pas... (A part.) Décidément il vaut mieux céder, car il réduirait mon bénéfice de demain à sa plus simple expression... (Haut.) Voyons, Auguste... (LacreuSETTE se laisse relever.) Je réfléchirai cette nuit... et demain, peut-être...

PUBLICATIONS DE MARIAGE.

Entre : 1^o Charles-Frédéric SEVESTRE, boulanger, 23 ans, à Chalo-Saint-Mars; et Victorine BOUVIN, sans profession, 17 ans, à Étampes.

2^o Charles-Alexandre LÉPICIER, charretier, 30 ans, précédemment domicilié à Étampes; et Mario-Prudence GLOMOT, couturière, 35 ans, à Audeville (Loiret).

3^o Félix BOUCHER, mégissier, 25 ans, à Étampes; et Rose-Scholastique GILBERT, couturière, 23 ans, à Étampes.

DÉCÈS.

Du 18 avril. — LÉPICIER, Mario-Adolphe, rentière, 83 ans, veuve de Philippa Boisard. — 21. BALLOU, Louise, 15 mois.

Le Propriétaire-Gérant, AGG. ALLIEN.

Avis aux personnes faibles ou convalescentes pour lesquelles un tonique est utile ou indispensable.

LE TANNATE DE QUININE DE BARRESWILL, approuvé par l'Académie de Médecine, comme succédané du Quinquina et du Sulfate de Quinine, n'est pas seulement un antipériodique contre les fièvres d'accès, comme le sulfate auquel il est supérieur à cause de son peu d'amertume et de son innocuité sur les voies digestives et le système nerveux; c'est encore le tonique le plus précieux peut-être que la thérapeutique ait à sa disposition.

Aussi les pastilles de Tannate de Quinine de Barreswill ont-elles été accueillies avec faveur aussitôt qu'elles ont été proposées aux médecins, car elles leur offraient un tonique, le seul fixe dans sa composition, le plus facile à administrer et surtout le plus sûr dans ses effets.

Les pastilles de Tannate de Quinine suppléent les vins et sirops de Quinquina dans tous les cas où ils sont ordonnés, comme toniques, dans les convalescences, dans les débilités de l'estomac et les digestions pénibles provenant du relâchement ou de l'inertie de l'appareil gastrique.

Les différents produits de Tannate de Quinine de Barreswill (Prises, Pilules, Pastilles), se vendent au dépôt général à Paris, rue Jacob, 49; à Versailles, chez M. REGNOUST, ph.; Beaumont-sur-Oise, MIGNOT, ph.; Corbail, DEUVIER, ph.; Essonne, LABBE, ph.; Longjumeau, FLURY, ph.; Rambouillet, LOUVARD, ph.; Villeneuve-Saint-Georges, BOZ-FILS, ph.

LACREUSETTE, à part. Allons donc!... il y arrive... Si Antoine venait à mon aide...

(On entend du dehors un solo de trombone.)

LAUNAY. Qu'est-ce que c'est que cette musique-là?... Ce n'est pourtant pas la Saint-Fiacre, au mois d'avril... (Ils remontent la scène tous les deux. LacreuSETTE ouvre la porte du fond.)

Scène VIII.

LAUNAY, RENARD, LACREUSETTE.

RENARD, entrant, joue sur son trombone : La victoire est à nous!
 LAUNAY. Pourquoi ce solo antique et solennel?
 RENARD. Voilà : j'accours, tout exprès, pour vous annoncer, mes chers amis, une grande nouvelle, et il m'a semblé qu'il pour vous préparer à la recevoir convenablement, une petite ouverture sur cuivre ne serait pas déplacée.

LAUNAY. Allons, dis.
 LACREUSETTE. Nous sommes prêts à te ouvrir.
 RENARD. Figurez-vous que nous étions en répétition à la Philhar...

LACREUSETTE, l'interrompant. Connu.
 LAUNAY. Achève... car j'ai les nerfs agacés.
 RENARD. Nous étions donc à répéter l'ouverture de... (Il cherche.)

LAUNAY. Je m'en moque pas mal!... Achève.
 RENARD. L'ouverture des...
 LAUNAY. J'enrage! j'enrage!... Finiras-tu?
 RENARD. Des... Porcherons.
 LAUNAY. Ce n'est pas dommage... Après?
 LACREUSETTE. Oui, après?
 RENARD. Lorsqu'on vint nous annoncer que le nouveau directeur du Théâtre...

LAUNAY, étonné. Comment, le nouveau directeur?
 RENARD. Eh! oui... tu en es encore là?
 Air: Ah! que l'amour est agréable.
 Tu n'sais donc pas, vieux camarade,
 Que nous avons un directeur
 Qui vient, nouveau navigateur,
 Du Théâtre explorer la rade,
 Muni d'un solide aviron,
 Demarrer la barque à Caron.

LAUNAY. Ah! bah!... je n'en reviens pas.
 RENARD. Bien plus! il a su notre projet de jouer la comédie... il l'approuve, et il nous envoie des dames pour notre représentation d'amateurs.

LACREUSETTE. Bravo! bravissimo!
 LAUNAY, à part. Je suis pincé. (Haut.) Oui... mais il faut... avant tout... m'apprendre...

LACREUSETTE. Tu n'as rien à apprendre, puisque tu sais tes rôles.

ANNONCES.

Tribunal civil et de commerce d'Étampes.

FAILLITE ROMAIN HENAUT.

Messieurs les créanciers de la faillite du sieur Romain Henaut, marchand de meubles, demeurant à Étampes, rue de la Juiverie, qui ont fait vérifier et affirmer leurs créances, sont invités à se trouver, le jeudi vingt-huit avril mil huit cent cinquante-trois, heure de midi, au palais de justice de cette ville, soit en personne, soit par un fondé de pouvoirs, à l'effet de délibérer, soit sur la formation d'un concordat, soit sur un contrat d'union, conformément aux dispositions des articles 504 et 529 du code de commerce.

Le Commis-Greffier du Tribunal,
 F. FONTAINE.

POMMADE DES CHATELAINES

Ou l'Hygiène du moyen-âge.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques, à base tonique. — Découverte dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles Châtelines du Moyen âge pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit agit avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, parfumeur-chimiste à Rouen, rue de l'Hôpital, 40.

DÉPOT à Étampes, chez M. CHARPENTIER, coiffeur-parfumeur, rue Saint-Jacques, 125.

Prix du Pot : 2 fr. 50, 3 fr. et 3 fr. 50 c.

Les Abonnés dont l'abonnement expire ou est expiré, sont priés de le faire renouveler. — Nous les prévenons qu'à défaut d'ordres contraires, afin qu'ils n'éprouvent pas d'interruption dans l'envoi du Journal, nous continuerons de le leur adresser. (Affranchir.)

RENARD. Sans doute. Et puis ces dames, que je n'ai fait qu'entrevoir, m'ont cependant parues si bonnes et si aimables, qu'il ne faut pas hésiter un seul instant.

LAUNAY. Vous le voulez donc absolument?

LACREUSETTE. Parbleu!

LAUNAY. Je ne te parle pas, à toi... paie-moi plutôt les dégâts que tu m'as faits.
 RENARD.

Air: C'est un Pinchon.
 Nous le voulons,
 Nous le voulons,
 C'est notre vœu le plus sincère;
 Nous le voulons,
 Nous le voulons.
 Entendez les gais violons,
 La contrebasse plus sévère,
 Le harpibois, la flûte légère,
 Nous dire : allons!
 Nous le voulons,
 Mes chers amis, nous le voulons!

LAUNAY. Ma foi! puisque tout le monde le veut... je le veux bien aussi!

LACREUSETTE et RENARD. A la bonne heure!

LAUNAY, confidentiellement. Maintenant, je puis bien l'avouer, entre nous, j'ai ne suis pas fâché de m'essayer dans la nouvelle salle.

LACREUSETTE. Voyez-vous ça?... Gros sournois!

LAUNAY. Mais écoutez-moi : votre fol amour de théâtre vous a fait oublier quelque chose de très-important.

LACREUSETTE et RENARD. Quoi donc?

LAUNAY. Le public!... Enfants! rappelez-vous donc que vos répétitions sont arrêtées depuis longtemps... qu'il ne faut qu'une hésitation, qu'un manque de mémoire pour indisposer contre vous ce juge sévère.

LACREUSETTE. Ce serait la première fois.

RENARD. Diable! je ne pensais pas à cela... la peur me gâloppe...

LACREUSETTE. Ne tremble pas... je vais parler pour toi, pour les autres et pour moi en même temps.

LAUNAY, l'arrêtant. Non, c'est moi qui parlerai... je suis le plus ancien, et, à ce titre, j'aurai probablement plus d'influence. (Il s'approche de la rampe, le chef d'orchestre donne l'accord.)

LACREUSETTE, le prenant à part. Malheureux!... tu veux chanter le couplet au public?... mais tu n'y penses pas... il ne restera pas trois spectateurs dans la salle... Laisse-moi faire.

AU PUBLIC.

Air du vaudeville de la Trappe cassée.
 Tout récemment un auteur que l'on cite
 A fait jouer au gai Palais-Royal,
 Par deux acteurs de talent, de mérite,
 En vaudeville, en tout original,
 Interprété... comme au Palais-Royal.
 De ce succès présomptueux copistes,
 Mènent-nous, pauvres imitateurs,
 Grassot, Ravel, sont d'éminents artistes,
 Et nous, Messieurs, de faibles amateurs.

FIN.

